ORDRE DE SERVICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments** **Bureau de la surveillance des denrées et des alertes sanitaires** Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : N. ROBIN ; P.-A. BELOEIL Tél. : 01.49.55.51.87 ; 01.49.55.80.07 Réf. interne :	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSSA/N2006-8255** **Date : 02 novembre 2006** Classement : SA 232.41

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à
Destinataires

Date de mise en application : immédiate
Abroge et remplace : -
Date limite de réponse : -
Nombre d'annexes : 5
Degré et période de confidentialité : confidentiel

Objet :

Instructions nécessaires à la réalisation par les DDSV et le LNR - *Salmonella* du volet français d'une étude communautaire d'estimation de la prévalence de l'infection par *Salmonella* spp. des troupeaux de dindes de chair.

Bases juridiques :

- **Directive 2003/99/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003** sur la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques, modifiant la décision 90/424/CEE du Conseil et abrogeant la directive 92/117/CEE du Conseil.
- **Règlement (CE) n°2160/2003 du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003** sur le contrôle des salmonelles et d'autres agents zoonotiques spécifiques présents dans la chaîne alimentaire.
- **Décision 2006/662/CE de la Commission du 29 septembre 2006** concernant une participation financière de la Communauté à une étude de référence sur la prévalence de *Salmonella* dans les troupeaux de dindes à réaliser dans les Etats membres.
- **Note de service DGAL/SDSSA/N2006-8246 du 16 octobre 2006** donnant les instructions nécessaires à la constitution de l'échantillon de troupeaux de dindes reproductrices et de dindes de chair du volet français de l'étude communautaire d'estimation de la prévalence de l'infection par *Salmonella* spp. des troupeaux de dindes.

Mots-clés : *Salmonella*, filière chair de l'espèce *Meleagris gallopavo*, troupeaux dindes de chair.

Destinataires :

Pour exécution	**Pour information**	
- DDSV	- Préfets	- BNEVP
- DDSV - échelon régional	- IGVIR	- MSI
- AFSSA : - LNR - *Salmonella*	- ENSV	- SDSPA
- Unité EBEAC	- INFOMA	- SDRRCC
	- ENV	- DPEI

1. Contexte réglementaire

En application des dispositions du règlement (CE) n° 2160/2003 " zoonoses ", des programmes de maîtrise des sérotypes d'intérêt pour la santé publique dans les troupeaux de dindes de chair devront être mis en place par les Etats membres et être opérationnels en 2010. Au cours des trois premières années de fonctionnement du programme, la liste des sérotypes visés par ces programmes devrait être limitée à *S. Enteritidis* et *S. Typhimurium*[1].

Des objectifs communautaires de réduction de prévalence devront auparavant avoir été déterminés et approuvés au plus tard en juin 2008. Afin de pouvoir proposer aux Etats membres des objectifs de réduction de prévalence et ce, conformément à l'art. 4 – (a) du règlement 2160/2003, la Commission fait conduire par les Etats membres une étude d'estimation de la prévalence de l'infection par *Salmonella* spp. dans les troupeaux de dindes de chair et de dindes reproductrices entre octobre 2006 et septembre 2007. Afin d'obtenir des estimations de prévalence comparables entre Etats membres, cette étude fera l'objet d'un " programme coordonné de surveillance " au sens de l'art. 5 de la directive 2003/99/CE, dont les modalités d'exécution sont harmonisées. Le coût des analyses microbiologiques sera financé par la Communauté.

2. Objectifs de l'étude

Le volet français de l'étude communautaire a pour objectif l'estimation de la prévalence de l'infection par *Salmonella* spp. en fin de période de production des troupeaux français de dindes. Cette étude se concentrera sur les salmonelles zoonotiques ; *Salmonella pullorum* et *Salmonella gallinarum* sont exclues de son champ. Elle a également pour objectif complémentaire l'évaluation de l'antibiorésistance de souches isolées de ces mêmes troupeaux.

L'enquête comprend deux parties menées conjointement par les agents des DDSV lors de visites d'élevage :

- des prélèvements d'échantillons de matières fécales dans les bâtiments de dindes, au cours des 3 semaines précédant le dernier enlèvement vers l'abattoir pour les dindes de chair ;
- la réalisation d'une enquête sous forme d'un questionnaire, distinct selon qu'il s'agisse de la filière reproduction ou de la filière chair. Ces questionnaires, établis par l'Afssa (Unité Epidémiologie et Bien-être en aviculture et cuniculture) et la DGAL, ont été préalablement validés par plusieurs services vétérinaires départementaux.

Les éleveurs seront informés préalablement et devront être impérativement présents lors de la visite.

3. Calendrier et responsabilité

L'étude communautaire est conduite en France sous la responsabilité de la DGAL et des DDSV, autorités compétentes nationales et locales au titre de la législation communautaire relative à la lutte contre les salmonelles en production primaire. Elle débute en octobre 2006 et se termine en septembre 2007.

[1] Cette liste limitative applicable au cours de la période transitoire pourrait cependant être étendue si les résultats d'une étude coût/avantage conduite par la Commission avec l'aide des Etats membres vont dans ce sens.

Les prélèvements de dépistage de l'infection par *Salmonella* d'un échantillon représentatif de troupeaux de dindes de chair sont réalisés par les DDSV. La mise à disposition du matériel de prélèvement, les analyses bactériologiques de recherche, d'isolement et de sérotypage de *Salmonella*, les analyses de sensibilité aux antimicrobiens, la synthèse des résultats, le calcul des estimations de prévalence et le traitement des données épidémiologiques seront effectués par l'Afssa - site de Ploufragan (22) (Laboratoire national de référence (LNR) - *Salmonella* volailles, unité Epidémiologie et Bien-Être en Aviculture et Cuniculture (EBEAC)).

4. Financement

Une convention DGAL-Afssa prend en charge le coût des analyses microbiologiques et d'antibiorésistance, le sérotypage des isolats et l'achat du matériel de prélèvement.

Le coût de la réalisation des prélèvements et leur acheminement postal ou par un service de transporteur à destination de l'Afssa – Ploufragan sont à la charge des services vétérinaires départementaux.

5. Échantillonnage des exploitations de dindes de chair

5.1. Population d'étude

La population d'étude comprend les exploitations françaises de production, d'une capacité d'élevage supérieure ou égale à 500 dindes de chair présentes. Un seul troupeau de dindes, constituant une unité épidémiologique, est étudié par exploitation sélectionnée. Si un troupeau (même date de mise en place) est réparti dans plusieurs bâtiments, les prélèvements de dépistage sont réalisés dans un seul des bâtiments considérés, sélectionné par tirage au sort.

5.2. Echantillon d'étude

Conformément aux notes de service relatives à l'échantillonnage, une liste d'exploitations a été établie sur la base d'un panel représentatif, stratifié sur la taille des exploitations, et suivant le trimestre de la période d'étude, aléatoirement associé à l'exploitation. Afin de respecter les nombres minimaux d'exploitations nécessaires dans chacune des strates de taille, une sélection complémentaire pourra être effectuée le cas échéant en cours d'étude par la DGAL, afin de compléter les sous-échantillons de certaines strates.

6. Prélèvements de dépistage et réalisation

Afin de maximiser la sensibilité du dépistage de l'infection, 5 prélèvements d'échantillons de matières fécales sont à réaliser (sterisocks), quelle que soit la superficie du bâtiment d'élevage. L'agent en charge de la visite doit donc impérativement et systématiquement vérifier le nombre de paires de sterisocks dont il dispose avant de se rendre dans l'exploitation concernée.

Par ailleurs, un pot de fientes fraîches recueillies dans le même bâtiment d'élevage permettra d'évaluer l'antibiorésistance des souches isolées.

Les prélèvements sont indépendants du mode d'élevage des dindes (plein air, sol). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Mode d'élevage	Prélèvements = matières fécales
sol ou plein-air	*pour chaque troupeau* : prélèvements de matières fécales recueillies à l'aide de 5 paires de sterisocks humidifiées, à l'intérieur du bâtiment d'élevage.
sol ou plein-air	*pour chaque troupeau* : une vingtaine de fientes fraîches recueillies dans un pot plastique stérile à l'intérieur du bâtiment d'élevage

Les prélèvements seront effectués par les agents des services vétérinaires dans les troupeaux de dindes de chair.

Les agents en charge des prélèvements doivent prendre toute précaution nécessaire afin d'éviter l'introduction d'agents infectieux ou leur transmission entre élevages. La liste du matériel nécessaire à la réalisation des prélèvements est établie en **Annexe I**. Il est important de prélever, de manière standardisée suivant le protocole préétabli (Cf. **Annexe II**), des échantillons environnementaux de matières fécales représentatifs du bâtiment. L'**Annexe III** détaille la procédure de collecte des prélèvements.

Les prélèvements et leur fiche d'accompagnement (Cf. **Annexe IV**), accompagnés du questionnaire (Cf. **Annexe V** pour la filière chair), seront transmis à l'Afssa - Ploufragan (22) par la Poste ou un autre service de transporteur à température ambiante, dans la mesure du possible le jour même de la réalisation des prélèvements.

7. Méthode d'analyse bactériologique (à l'attention du LNR - *Salmonella*)

Les échantillons sont conservés réfrigérés à 4°C par le laboratoire jusqu'à l'examen, qui doit être mis en œuvre dans les 48 heures après réception. L'extérieur des sacs contenant les échantillons est décontaminé par aspersion d'un désinfectant suivi d'un temps d'action de cinq minutes environ.

La méthode de détection de *Salmonella* spp. recommandée par le laboratoire communautaire de référence (LCR) - *Salmonella* est dérivée de la norme ISO 6579 (2002). Un seul milieu d'enrichissement semi-solide (MSRV ou diasalm) doit être utilisé et incubé à 41,5 +/- 1°C pendant 24+/-3 heures reconduit 1 fois. Au moins une souche isolée de chaque prélèvement positif sera sérotypée suivant le schéma de Kaufmann-White.

Le sérotypage des souches isolées sera réalisé de manière groupée sur un rythme au moins trimestriel. Afin d'assurer une standardisation minimale du sérotypage, une proportion des souches non typables isolées, avec un maximum de 16 souches, sera transmise sur une base trimestrielle au LCR - *Salmonella*. Les souches isolées devront être conservées au moins 2 ans suivant la méthode habituelle de culture de collection du LNR - *Salmonella*.

8. Rapport d'analyse, conséquences des résultats pour l'élevage

Un troupeau est considéré comme infecté dans le cadre de cette étude, si l'un au moins des prélèvements de dépistage se révèle positif. Tous les sérotypes isolés, y compris les sérotypes non typables, seront enregistrés. Les résultats des sérotypages seront transmis par le LNR - *Salmonella* aux DDSV au cours du trimestre suivant les prélèvements.

9. Questionnaire analytique

Un questionnaire et un guide de l'enquêteur ont été établis (Cf. **Annexe V** pour la filière chair) pour la recherche de facteurs de risque de la contamination des troupeaux de dindes par *Salmonella* par l'Afssa de Ploufragan pour chaque type d'élevage (étage reproduction ou chair). Ils ont été testés sur le terrain par plusieurs DDSV et adaptés suivant leurs suggestions. Le questionnaire et le guide adéquats doivent avoir été lus par l'enquêteur avant la visite en élevage.

Il est impératif que la personne qui remplit le questionnaire pénètre dans le bâtiment et visite les installations d'élevage avant d'entamer l'entretien et de renseigner le questionnaire. Il doit être complété en présence de la personne ayant effectivement en charge le soin des animaux, les questions devant lui être adressées au cours de l'entretien.

Lors de la confirmation du rendez-vous de visite, il pourra être utilement rappelé à l'éleveur de tenir à disposition la fiche d'élevage et les documents relatifs au troupeau enquêté.

J'appelle votre attention sur l'importance de **respecter les critères d'inclusion des élevages et les procédures de prélèvements**, ainsi que de veiller à **éviter toute donnée manquante parmi les réponses du questionnaire d'enquête**.

Vous me tiendrez immédiatement informé de toute difficulté rencontrée lors de l'application de la présente note de service.

Une note spécifique concernant l'étude des troupeaux de reproduction de dindes (échantillonnage et collecte de données épidémiologiques - prélèvements et questionnaire) paraîtra prochainement.

La Directrice Générale Adjointe

C.V.O.

Monique ELOIT

Annexe I : Matériel nécessaire

1. Liste générale du matériel nécessaire à la réalisation des prélèvements et de l'enquête

Matériel		Origine du matériel
Véhicule de visite		
Voiture propre		DDSV
Petit matériel pour visite d'élevage		
Bottes propres et désinfectées		DDSV
Lots de surbottes jetables		DDSV
Lots de cottes jetables		DDSV
Masques à poussière jetables		DDSV
Lots de charlottes jetables		DDSV
Crayons, stylos billes et marqueurs indélébiles		DDSV
Lampe de poche		DDSV
Gants jetables		DDSV
Caisses plastiques (contenir l'équipement et le matériel nécessaire à une visite)		DDSV
Lingettes désinfectantes pour mains et petit matériel		DDSV
Mètre pour mesurer		DDSV
Sacs poubelles		DDSV
Documentation d'enquête		
Instruction d'échantillonnage		Note de service
Questionnaire d'enquête adéquat (étage reproduction ou chair)		Note de service
Formulaires d'accompagnement des échantillons		Note de service
Matériel pour prélèvement d'échantillons	**Au sol ou en plein air**	
Kits " sterisocks " stériles (matières fécales)	5	Afssa
Pot plastique stérile (matières fécales fraîches)	1	Afssa
Colisage		
Sacs étanches		DDSV
Colis cartonné ou enveloppe à bulle		DDSV

Annexe II : Procédure générale

1. Sélection des troupeaux enquêtés et préparation de la visite

- Au commencement de chacun des 4 trimestres d'étude (Trim1 : oct-déc 2006 ; Trim2 : janv-mars 2007 ; Trim3 : avr-juin 2007 ; Trim4 : juil-sept 2007) ou à la fin du trimestre précédent, sélectionner, en vous appuyant sur les données disponibles dans SIGAL et sur les renseignements obtenus auprès de l'éleveur et de l'organisation de production, des exploitations de dindes de chair et de reproduction :

  1) situées dans le canton, appartenant à la classe de taille indiquée à l'annexe de la NS 2006-8246 du 16 octobre 2006

  2) dont un troupeau est abattu au cours du trimestre également indiqué à cette même Annexe. Si aucune exploitation du canton ne répond à l'ensemble de ces critères, la remplacer par une exploitation du département appartenant à la même classe de taille et procéder à la vérification concernant le respect du trimestre d'abattage du troupeau à enquêter. Les exploitations de remplacement seront contactées en suivant l'ordre croissant de la liste disponible dans SIGAL.

- Fixer *a priori* la semaine de prélèvement avec l'éleveur (n° de semaine : les troupeaux de dindes de chair doivent être prélevés dans les 3 semaines précédant leur départ pour l'abattage, et les troupeaux de dindes reproductrices dans un délai de 9 semaines avant leur élimination).
  Compléter le tableau annexé à la NS 2006-8246 du 16 octobre 2006 et le transmettre par mail à P.-A. Belœil et N. Robin (DGAL) ainsi qu'à S. Lebouquin et S. Rouxel (Afssa-Ploufragan).

- Quelques semaines avant celle de prélèvement, fixer avec l'éleveur le jour de visite. Vérifier avec lui le départ effectif des animaux à l'abattoir dans les 3 semaines (ou 9 semaines) suivant la visite. Il est préférable de réaliser les visites en début de semaine et de poster les prélèvements le plus rapidement possible. En cas de modification de la semaine de prélèvement initialement prévue, en informer l'Afssa-Ploufragan.
  La présence de la personne habituellement en charge des animaux est indispensable pendant une heure au minimum pour répondre au questionnaire épidémiologique. La présence du technicien d'élevage ne l'est pas forcément, néanmoins à l'étage reproduction, il est préférable de l'en informer.
  Il est conseillé d'identifier à l'avance les sterisocks en s'assurant de la correspondance avec les formulaires d'accompagnement d'échantillons. Il est indispensable également de connaître le contenu du questionnaire avant la première visite.

2. Colisage des échantillons à destination du laboratoire

Disposer les échantillons (sachets de 5 paires de sterisocks + 1 pot de fientes fraîches) annotés A.B.C.D.E.F dans un sac étanche et résistant puis dans un colis. S'assurer de la propreté de la surface extérieure des sachets et du sac étanche. Placer les documents d'enquête renseignés (questionnaire d'enquête adéquat et formulaire d'accompagnement des échantillons) dans le colis à l'extérieur du sac étanche. Transfert postal ou par service de transporteur du colis à température ambiante.

- Contrôler que le colis est correctement emballé et inscrire lisiblement l'adresse de l'Afssa – site de Ploufragan :

  Afssa – site de Ploufragan
  ENQUÊTE COMMUNAUTAIRE *SALMONELLA* – DINDES
  Unité HQPAP – Zoopôle Les Croix
  BP 53 – 22440 Ploufragan

- Poster le colis de préférence le jour de la collecte ou conserver les prélèvements au froid positif (+4°C), et poster le colis le plus tôt possible.

Annexe III : Procédure de prélèvement des échantillons pour le dépistage de l'infection de troupeaux de dindes par *Salmonella* spp.

Cette annexe décrit les méthodes de prélèvement qui peuvent être employées dans différents types de troupeaux élevés au sol ou en plein air. Cette annexe doit servir de guide aux agents en charge des prélèvements et a pour but la standardisation de leur collecte. Bien qu'il puisse être nécessaire d'adapter la procédure de prélèvement à certaines conditions d'élevage liées au troupeau à échantillonner, l'agent en charge des prélèvements doit dans la mesure du possible respecter les dispositions énoncées ci-après.

En cas de difficultés, notamment d'application ou d'adaptation de la procédure présentée ci-après au bâtiment à enquêter, vous pouvez contacter :

. à l'Afssa-Ploufragan Mme S. Le Bouquin, Tél : 02.96.01.62 56, Mél : s.lebouquin@ploufragan.afssa.fr

. à la DGAL N. Robin, Tél : 01 49 55 51 87, Mél : nathalie.robin@agriculture.gouv.fr et, en son absence, P-A. Belœil, Tél : 01.49.55.80.07, Mél : pierre-alexandre.beloeil@agriculture.gouv.fr

I. Troupeaux élevés en plein air ou au sol

1. Paires de sterisocks dans les bâtiments d'élevage en plein air ou au sol : 5 paires

1.1. Les sterisocks permettent la collecte d'échantillons de matières fécales ou de litière humide et souillée.

1.2. Les sterisocks sont des manches de coton élastique stérile enfilées sur les surbottes stériles de l'opérateur. Elles sont humidifiées par du tryptone sel. Lorsque l'opérateur marche dans le bâtiment, le tissu absorbe des matières fécales ou l'humidité de la litière.

1.3. Afin de réaliser un prélèvement à l'aide de sterisocks, l'opérateur doit d'abord enfiler une nouvelle paire de surbottes stériles puis une paire de sterisocks. S'assurer de l'absence de contamination des sterisocks avant leur utilisation ainsi que de l'absence de contact avec un désinfectant : les surbottes stériles sur lesquelles les sterisocks sont enfilées ne doivent pas avoir trempé dans le pédiluve d'entrée. Il est facile d'enfiler successivement les paires de surbottes stériles des différents kits les unes par dessus les autres. Veiller à supprimer tout risque de contamination croisée entre les paires de sterisocks successives notamment par le biais des mains de l'opérateur. Les gants stériles présents dans chaque " kit sterisocks " sont prévus à cet effet : ils doivent être enfilés avant de revêtir les surbottes et les sterisocks stériles d'un nouveau kit.

1.4. Diviser la surface au sol du bâtiment à contrôler en 5 secteurs de surface équivalente. Pour les bâtiments pourvus d'un parcours extérieur, seule la surface située à l'intérieur du bâtiment est à échantillonner. Marcher dans chacun des secteurs prédéfinis avec une paire de sterisocks différente en veillant à couvrir l'ensemble de la surface du secteur. Parcourir au minimum par secteur une distance d'une centaine de pas (environ 100 mètres de distance). Si le bâtiment est subdivisé en différents compartiments séparés par des cloisons, s'assurer que tous les compartiments soient échantillonnés.

1.5. Après l'emploi de chaque paire de sterisocks, retirer avec précaution chaque sterisock en veillant à conserver l'intégralité des matériaux (litière, matières fécales, …) adhérant au tissu, et placer la paire de sterisocks dans le sachet prévu à cet effet en veillant bien à y inscrire les éléments nécessaires à l'identification du prélèvement.

1.6. Changer de gants entre chaque paire de sterisocks.

2. Pot de fientes fraîches recueillies dans les bâtiments d'élevage en plein air ou au sol

2.1. Le pot permet la collecte d'une vingtaine d'échantillons de matières fécales fraîches.

2.2. Les pots utilisés sont des récipients en plastique stériles. Lorsque l'opérateur marche dans le bâtiment, il collecte des fientes fraîches de manière à répartir de façon homogène la vingtaine de prélèvements nécessaire sur la totalité de la superficie du bâtiment.

Annexe IV : Fiche d'accompagnement des prélèvements (A COMPLETER)

1. IDENTIFICATION DES PRÉLÈVEMENTS

Reporter lisiblement sur chaque prélèvement (sachets, pot, …) au marqueur indélébile :
- le code EDE de l'exploitation lorsqu'il existe, ou à défaut le nom ou la raison sociale de l'exploitation et son adresse ;
- 1 lettre d'identification de A à E pour les 5 paires de sterisocks, et la lettre F pour le pot de fientes fraîches ;
- Compléter la présente annexe IV et en particulier, indiquer les sites de prélèvement des échantillons (**Cf. cases à cocher du tableau 3. ci-dessous**).

2. GÉNÉRALITÉS

Date de prélèvement …….. / ……. / …….

Nom de l'enquêteur ……

Référence de l'exploitation N° EDE **(s'il existe) :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

. Nom : …… **. Raison sociale :** ……

……..

. Adresse : ……

……..

Référence du troupeau enquêté . Référence poulailler **(numéro, lettre, …)** : ……

. Date de mise en place : …….. / ……. / …….

Moyen de transport des échantillons . Poste : ❒
. Autre : **(préciser)** …….

Date de réception des échantillons à l'Afssa **(à remplir par l'Afssa)**…….. / ……. / ……..……

3. DÉTAILS CONCERNANT LES ÉCHANTILLONS

	Troupeau élevé au SOL ou en PLEIN AIR *Cocher le site de prélèvements*	**Secteur correspondant à l'échantillon prélevé**	**Densité correspondant au secteur échantillonné**
A	Kit "STERISOCKS "	- secteur de mâles uniquement : ❒ - secteur de femelles uniquement : ❒ - secteur mixte: ❒	……..……nb. ax / m²
B	Kit "STERISOCKS "	- secteur de mâles uniquement : ❒ - secteur de femelles uniquement : ❒ - secteur mixte: ❒	……..……nb. ax / m²
C	Kit "STERISOCKS "	- secteur de mâles uniquement : ❒ - secteur de femelles uniquement : ❒ - secteur mixte: ❒	……..……nb. ax / m²
D	Kit "STERISOCKS "	- secteur de mâles uniquement : ❒ - secteur de femelles uniquement : ❒ - secteur mixte: ❒	……..……nb. ax / m²
E	Kit "STERISOCKS "	- secteur de mâles uniquement : ❒ - secteur de femelles uniquement : ❒ - secteur mixte: ❒	……..……nb. ax / m²
F	Pot de fientes fraîches	- ensemble des secteurs du bâtiment	..…… nb ax / ……...m²

En cas de secteur mixte sans séparations à l'intérieur du bâtiment, noter la densité à l'intérieur du bâtiment (nombre d'animaux mis en place / surface utile), sinon noter la densité de la partie hébergeant des mâles et des femelles.

Guide d'utilisation du questionnaire

1/ Présentation du questionnaire

Le questionnaire d'élevage en production de dindes de chair a pour but **d'identifier des pratiques d'élevage augmentant le risque de contamination des troupeaux de dindes de chair par *Salmonella spp***.

Le questionnaire est divisé en 5 chapitres distincts :

- Renseignements généraux et identification de l'élevage
- Description de l'exploitation du point de vue de ses productions animales, avicoles et non avicoles
- Informations générales sur le lot enquêté
- Description de la conduite d'élevage, particulièrement centrée sur les facteurs de risque de contamination salmonellique démontrés dans d'autres études
- Description du bâtiment où sont réalisés les prélèvements (= bâtiment suivi) et des éventuels parcours associés

Les parties se rapportant au bâtiment et aux pratiques d'élevage portent exclusivement sur le bâtiment et le lot de dindes suivis, un seul lot de dindes de chair étant enquêté par exploitation.

La définition du lot enquêté est la suivante (Règlement 2160/2003/EC, article 2) :
" L'ensemble des volailles de même statut sanitaire, élevées dans le même local et constituant une seule unité épidémiologique ".
Le lot enquêté correspond donc à l'ensemble des animaux mis en place en même temps. Si ces animaux ont été répartis dans plusieurs bâtiments à la mise en place, le questionnaire (et les prélèvements) portera sur un seul bâtiment sélectionné par tirage au sort.
Dans le cas où les dindes sont démarrées dans un bâtiment unique, puis sont ensuite réparties entre plusieurs bâtiments, le questionnaire (et les prélèvements) portera sur le bâtiment où l'ensemble des dindes ont été mises en place.

Une partie des questions posées est imposée dans le cadre du respect des exigences techniques de l'enquête d'estimation de la prévalence de *Salmonella* spp dans la filière dinde fournies par la commission européenne.

2/ Comment compléter le questionnaire ?

Le questionnaire est à remplir lors de la visite sur l'élevage, avec la ou les personne(s) s'occupant régulièrement des dindes dans le bâtiment suivi. Sur les élevages industriels de grande taille, la personne à interroger n'est donc pas forcément le responsable du site mais plutôt les employés qui travaillent quotidiennement dans le bâtiment suivi. Sur les exploitations familiales, il est courant que le travail quotidien soit réalisé par l'éleveuse mais que certains travaux comme le lavage soient assurés par l'éleveur. Il peut donc être nécessaire d'interroger les deux personnes pour compléter toutes les parties du questionnaire. La présence du technicien du groupement suivant l'élevage n'est pas utile.

Pour remplir le questionnaire, il **est indispensable de visiter le bâtiment suivi et ses abords directs en compagnie de l'éleveur**. La partie 5 du questionnaire sur la description et l'entretien du bâtiment nécessite de bien observer les installations. Elle est remplie directement lors de la visite du bâtiment.
Il faut prévoir environ une heure à heure et demie d'entretien avec l'éleveur pour remplir le questionnaire.

Deux organisations sont possibles :

- Si l'enquêteur de la DDSV est seul pour réaliser les prélèvements et le questionnaire, il est recommandé de commencer par faire les prélèvements pour bien visualiser le bâtiment, son organisation et ses abords. Le questionnaire pourra être ensuite rempli avec l'éleveur dans son bureau, en conservant à portée les documents nécessaires.

- Si les enquêteurs de la DDSV sont deux, l'un réalise les prélèvements pendant que l'autre remplit le questionnaire. Cependant, **l'enquêteur chargé du questionnaire doit quand même entrer dans le bâtiment** avec l'éleveur pour pouvoir compléter les questions d'observations.

De nombreuses questions posées dans le cadre de cette étude peuvent trouver réponse dans les documents usuels de l'élevage. Les tenir à disposition pour l'entrevue facilite son déroulement et permet de compléter plus rapidement le questionnaire.

Liste de ces documents :

- Pour le lot en cours
  - fiche de lot avec enregistrement des mortalités…
  - bon de livraison des dindonneaux
  - bons de livraison de l'aliment
  - factures d'achats de médicaments et produits vétérinaires
  - résultats d'analyses bactériologiques
  - bons des enlèvements précédents du même lot
- Pour le lot précédent
  - bons d'enlèvement du lot précédent
  - fiche de lot
- Documents relatifs au protocole de surveillance et de vérification du contrat de progrès CIDEF, si l'éleveur y est adhérent
- Documents des contrôles Qualité si l'éleveur est adhérent à une démarche de ce type, notamment le commémoratif de la décontamination réalisée durant le vide sanitaire précédant la mise en place du troupeau suivi
- Derniers résultats d'analyses de l'eau
- Certains autres documents, comme le plan du bâtiment ou le contrat de dératisation

Informer l'éleveur que cette liste de documents sera nécessaire au moment de la prise de rendez-vous permettra de gagner du temps le jour de la visite.

3/ Définitions et aides pour compléter le questionnaire

Les consignes pour compléter les réponses sont indiquées en italique sous l'énoncé de la question. Afin d'aider à la compréhension de certaines idées, les indications en italiques peuvent aussi donner une **brève définition** d'un point clé ou **des exemples** pour aider l'éleveur à répondre.

Cependant, certaines explications trop longues pour figurer dans le questionnaire sont fournies dans ce guide : **les questions " expliquées " dans le guide sont suivies d'une astérisque.**

Questions expliquées

N°	Page	
2	2	**Exploitation :** regroupe la totalité des bâtiments de production. Une même exploitation peut rassembler des poulaillers éloignés.
2.1	2	**Capacité maximale :** il s'agit de la capacité maximale autorisée au titre des ICPE pour la production de dindes. Si certains bâtiments servent successivement à l'élevage de dindes et d'autres espèces (poulet, pintade…), exprimer la **capacité en équivalent dindes.**
2.2	2	**Nombre total de bâtiments :** comme pour la question précédente, si des bâtiments servent successivement à l'élevage de dindes et d'autres espèces, les comptabiliser dans cette rubrique.
2.3	2	**Site de production :** ensemble des bâtiments de production formant une unité. Ils sont voisins les uns des autres, peuvent éventuellement avoir des installations en commun (sas sanitaire) ou non. L'éleveur passe d'un bâtiment à l'autre à pied.
2.7	2	**Durée du vide sanitaire :** c'est la durée écoulée entre la première désinfection qui suit le lavage du bâtiment et la mise en place du lot suivant.
2.8	2	**Contrat de progrès :** certaines structures de production ont mis en place des démarches qualité s'approchant des chartes sanitaires appliquées en élevage de poules pondeuses. C'est le cas de élevages répondant au cahier des charges CIDEF. D'autres démarches similaires existent. Les faire apparaître à cet endroit (chartes qualités des groupements).
	3	**Age des dindes les plus jeunes / Age des dindes les plus âgées :** si des animaux d'âge différent sont présents dans le bâtiment, préciser l'âge minimum et l'âge maximum.
	3	**Nombre de lots produits au cours des 12 derniers mois :** un même bâtiment peut héberger en alternance des dindes de chair et d'autres productions (poulet de chair…). **N'indiquer que le nombre de lots de dindes** élevés dans ce bâtiment au cours des 12 derniers mois. Compter aussi le lot en cours d'élevage le jour de la visite si c'est un lot de dindes.
3	4	**Lot enquêté :** correspond à l'ensemble des animaux mis en place en même temps. Si ces animaux ont été répartis dans plusieurs bâtiments, le questionnaire (et les prélèvements) portera sur un seul bâtiment sélectionné par tirage au sort.
3.2	4	**Sexe des animaux présents dans le bâtiment :** compte tenu du délai maximal requis entre la réalisation des prélèvements et le départ des animaux à l'abattoir, les animaux enquêtés seront **le plus souvent des mâles.**
3.4 3.5	4	**Age des dindes les plus jeunes / Age des dindes les plus âgées :** si des animaux d'âge différent sont présents dans le bâtiment, préciser l'âge minimum et l'âge maximum.
4.9	6	**Désinfection spécifique du sol :** attention à ne pas considérer la désinfection globale du bâtiment par thermonébulisation ou fumigation comme une désinfection spécifique du sol.
4.17	6	**Nettoyage/désinfection selon procédure habituelle :** il s'agit du protocole habituellement utilisé, en dehors de tout contexte sanitaire nécessitant l'application de mesures de décontamination plus lourdes.
4.25	7	**Désinfection spécifique du matériel :** comme pour la désinfection du sol, ne pas considérer la désinfection globale du bâtiment par thermonébulisation ou fumigation comme une désinfection spécifique du matériel mobile.
4.37	8	**Nature de la recherche :** des prélèvements sont souvent réalisés à la mise en place des dindonneaux, sans être pour autant systématiquement analysés. Dans ce cas, ils sont congelés et analysés uniquement en cas de problème sanitaire sur le lot.
4.46	8	**Desserrage en début d'élevage :** il arrive qu'après 3 semaines, les animaux démarrés dans le même bâtiment soient répartis dans 2 ou 3 bâtiments différents.
4.88	12	**Traitement à base de cuivre :** les traitements à base de cuivre ont pour objectif de réduire les troubles digestifs. Ils sont en général plutôt utilisés en début d'élevage mais peuvent aussi être administrés plus tard en cours d'élevage.
4.97 4.98	13	**Tri sanitaire des animaux :** le tri sanitaire est à différencier du tri pour erreur de sexage, qui consiste à changer de parquet vers 10-12 semaines les animaux mal sexés au couvoir.
4.104	13	**Sérotype déjà isolé :** cette question a pour but d'identifier l'existence d'une salmonelle résidente dans le bâtiment ou l'élevage.
4.107	14	**Flore de barrière :** traitement oral type flore lactique, Broilact ou Aviguard, administré aux animaux pour prévenir une contamination salmonellique.

4.114 4.115 4.116	14	**Vaccination contre les salmonelles :** cette pratique est rare en production de dindes de chair, néanmoins cette question fait partie de celles imposées par la commission européenne.
5.2	15	**Type de ventilation :** la ventilation statique correspond à une ventilation naturelle utilisant exclusivement les phénomènes de différence de pression et de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Son réglage est basé sur le réglage manuel ou automatique des trappes d'admission et de sortie d'air. A contrario, la ventilation dynamique permet de renouveler l'air ambiant de manière active à l'aide de ventilateurs.
5.8	15	**Protection des ouvertures contre les oiseaux :** en cas d'élevage avec parcours, la protection complète est impossible (trappes ouvertes vers l'extérieur). Indiquer dans ce cas " protection partielle ".
5.9	15	**Accès au bâtiment :** par opposition au sas, le **magasin** est un local qui, bien que séparant la salle d'élevage de l'extérieur, n'est ni séparé en 2 zones distinctes, ni équipé pour permettre le respect des mesures d'hygiène (lave main fonctionnel, stockage des tenues ….).
5.21	16	**Ouvertures spécifiques :** cette question se réfère au principe de la marche en avant. Les dindonneaux et le matériel propre doivent emprunter des entrées différentes des dindes et du matériel sale. Détailler cette question à l'éleveur étape par étape de la façon suivante : - conception / utilisation des infrastructures : par où rentrent les dindonneaux, par où sortent les femelles à destination de l'abattoir, par où sortent les mâles à destination de l'abattoir, sortie des cadavres … - matériel utilisé : idem
5.22	16	Le but de ces questions est de savoir si les camions d'aliment, d'équarrissage, de volailles…, qui sont des vecteurs potentiels de salmonelles, circulent à proximité du bâtiment. **Devant le sas sanitaire :** vérifier si les camions roulent sur l'aire bétonnée du sas ou devant la porte empruntée par l'éleveur pour entrer dans le bâtiment ou sur le parcours. **Devant les entrées d'air :** vérifier si les camions circulent ou stationnent le long des murs (moins de 2 m) où sont les entrées d'air alimentant le bâtiment (jupes, volets d'aération).
5.28	17	**Aménagement de la zone de transition :** cette zone peut soit être fermée (jardin d'hiver), soit juste couverte (auvent), soit juste bétonnée, soit ne disposer d'aucune protection particulière.

4/ En cas de difficulté…

A la dernière page du questionnaire, **la zone " Commentaires généraux " permet de noter les difficultés rencontrées pour compléter le document**. Ces commentaires seront pris en compte à l'AFSSA et aideront à enregistrer correctement les réponses.

Face à une gestion d'élevage peu courante, rendant difficile la réponse aux questions (ex : pas de proposition de réponse correspondant à la situation), il est important de **prendre note de ce que fait réellement l'éleveur dans la partie " Commentaires généraux "**. Cette description permettra à la personne chargée de saisir les réponses de trouver une solution pour le codage des réponses.

En cas de difficulté pour comprendre certaines questions, il est possible de **contacter les rédacteurs du questionnaire aux coordonnées indiquées en pied de page du questionnaire.** De même, il est important de préciser le nom de l'enquêteur (nom et prénom en entier) qui remplit le questionnaire pour permettre à la personne chargée de saisir les réponses de le contacter en cas de difficulté de compréhension.

Enfin, merci de remplir lisiblement le questionnaire, en écrivant notamment en majuscules les noms propres, pour faciliter la saisie des réponses !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES

QUESTIONNAIRE D'ELEVAGE EN PRODUCTION DE DINDE DE CHAIR

Enquête 2006-2007

afssa
AGENCE FRANÇAISE DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

1. Renseignements généraux et identification de l'élevage

1.1	Date de visite de l'élevage *JJ/MM/AAAA*	…… / …… / ……
1.2	Nom de l'enquêteur remplissant le questionnaire	……
1.3	Nom et raison sociale de l'exploitation	…… ……
1.4	Nom et prénom de l'exploitant *Si différent de celui de l'exploitation*	……
1.5	Adresse de l'exploitation	…… …… ……
1.6	Code postal	_ _ _ _ _
1.7	Ville	……
1.8	Nom du canton sur lequel se situe l'élevage	……
1.9	Numéro EDE de l'exploitation	_ _ _ _ _ _ _ _ _
1.10	Nom de l'organisme de production auquel est affiliée l'exploitation	…… ☐ Eleveur indépendant

Zone réservée à l'AFSSA

Date de réception des échantillons	
N° AFSSA de l'élevage	

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

2. Description de l'exploitation

La production de dindes de chair sur l'exploitation **(*)**

2.1*	Quelle est la capacité maximale de production de l'exploitation en nombre de dindes ? *Si bâtiments polyvalents (par exemple bâtiments poulets/dindes), traduire la capacité en équivalent dindes*	……..……dindes
2.2*	Nombre total de bâtiments de dindes de chair sur l'exploitation *Prendre en compte les bâtiments polyvalents*	……..……..…..….. bâtiments
2.3*	L'exploitation est-elle divisée en plusieurs sites de production de dindes de chair ?	☐ 1. Oui (nombre de sites : ……) ☐ 2. Non, un seul site de production
2.4	Si plusieurs sites, nombre de bâtiments de dindes de chair par site *Prendre en compte les bâtiments polyvalents*	Site 1 : ……..... bâtiments Site 2 : ……..... bâtiments Site 3 : ……..... bâtiments
2.5	La conduite en bande unique est-elle pratiquée sur le site étudié ? (*Animaux mis en place à 4 jours d'intervalle maximum)*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Sans objet (un seul bâtiment de dindes)
2.6	Si conduite en bande unique, les animaux présents sur le site étudié sont-ils tous issus du même couvoir ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Sans objet (pas de bande unique) ☐ 3. Sans objet (un seul bâtiment de dindes) ☐ 4. NSP
2.7*	Durée moyenne du vide sanitaire	☐ 1. 1 à 3 jours ☐ 2. 3 à 7 jours ☐ 3. 7 à 14 jours ☐ 4. plus de 14 jours
2.8*	L'éleveur est-il adhérent à une charte qualité ou un contrat de progrès (pour l'atelier dindes) ?	☐ 1. Oui, charte qualité : …… ☐ 2. Oui, contrat de progrès CIDEF ☐ 3. Oui, les 2 ☐ 4. Non

2.9. Les bâtiments de dindes de chair **sur l'exploitation**

Indiquer pour chaque poulailler sa capacité maximale ainsi que le nombre de dindes présentes ***au moment de la visite.***

- *Si un (ou plusieurs) poulailler(s) du site est (sont) en vide sanitaire au moment de la visite, préciser " VS " dans la colonne " nombre de dindes de chair présentes le jour de la visite ".*
- *Si un (ou plusieurs) poulailler(s) du site est (sont) vide(s) depuis plus d'un an, préciser " non utilisé " dans la colonne " nombre de dindes de chair présentes le jour de la visite ".*

Bâtiment	Capacité maximale (nombre de dindes)	Nombre de dindes présentes le jour de la visite	Age des dindes les plus jeunes (*)	Age des dindes les plus âgées (*)	Nombre de lots de dindes produits au cours des 12 derniers mois (*)	Type de production					
					Inclure le lot en cours d'élevage	Claustration dinde standard	Claustration dinde certifiée	Plein air	Label rouge	Biologique	Autre *préciser*
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

Les autres productions animales présentes sur l'exploitation **le jour de la visite**

2.10	Y-a-t-il d'autres productions avicoles que la dinde de chair sur l'exploitation ? *Tous les sites confondus*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
2.11	Si oui, lesquelles ? *Plusieurs réponses possibles* *Canards = canards prêts à gaver, gras…* *Faire le recensement des espèces présentes au moment de la visite.*	☐ 1. Poulets de chair ☐ 2. Poules pondeuses d'œufs de consommation ☐ 3. Poulettes ☐ 4. Canards ☐ 5. Pintades ☐ 6. Autres volailles : ……
2.12	Y-a-t-il d'autres productions animales sur l'exploitation, hors productions avicoles ? *Tous les sites confondus*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
2.13	Si oui, lesquelles ? *Cocher les cases correspondantes* *Faire le recensement des espèces présentes au moment de la visite.* *Ne pas faire figurer les chevaux, s'il s'agit de chevaux de loisir*	☐ 1. Bovins laitiers ☐ 2. Bovins viande et veaux de boucherie ☐ 3. Porcs ☐ 4. Ovins ☐ 5. Caprins ☐ 6. Lapins ☐ 7. Autre : …….

3. Informations générales sur le lot enquêté (*)

3.1	Numéro du bâtiment suivi *(Pour l'éleveur)*	…….……..
3.2*	Sexe des animaux présents dans le bâtiment	☐ 1. Mâles ☐ 2. Femelles ☐ 3. Mâles et femelles
3.3	Nombre total de **dindes de chair présentes** au moment des prélèvements dans le bâtiment *À relever d'après la fiche de lot*	……...
3.4*	Age des **dindes les plus jeunes** au moment des prélèvements dans le bâtiment *À relever d'après la fiche de lot*	…… …. ……... jours
3.5*	Age des **dindes les plus âgées** au moment des prélèvements dans le bâtiment *À relever d'après la fiche de lot*	…… …. ……... jours
3.6	Date d'abattage **final** prévue	…… / …… / ……
3.7	Coordonnées de l'abattoir destinataire prévu pour l'abattage **final**	…… ……
3.8	Type de production pour le lot suivi *Pour " autre ", préciser la nature de cette production*	☐ 1. Claustration-dindes standard ☐ 2. Claustration-dindes certifiées ☐ 3. Plein air ☐ 4. Label Rouge ☐ 5. Biologique ☐ 6. Autre : ……..……..
3.9	Nombre de lots de dindes produites dans le bâtiment suivi, au cours des 12 derniers mois *Inclure le lot en cours d'élevage*	…… lots

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4. La conduite d'élevage

Informations sur le lot précédent

4.1	Date du dernier enlèvement du lot précédent JJ/MM/AAAA *Quelle que soit l'espèce*	……/……../……
4.2	Espèce produite au lot précédent	☐ 1. Dindes de chair ☐ 2. Poulets de chair ☐ 3. Pintades de chair ☐ 4. Autre : ……
4.3	Des troubles sanitaires ayant entraîné un (ou plusieurs) traitement antibiotique ont-ils été relevés sur le lot précédent ? *A relever d'après la fiche d'élevage du lot précédent*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non, pas de troubles particuliers
4.4	Si oui, préciser à chaque fois la nature des troubles et le traitement mis en œuvre *(nom commercial)* *A relever d'après la fiche d'élevage du lot précédent*	Troubles 1 : ……..…… Traitement 1 : …….. Troubles 2 : …….. Traitement 2 : ……... Troubles 3 : ……..…… Traitement 3 : …….. Troubles 4 : …….. Traitement 4 : ……..……... Troubles 5 : ……..…… Traitement 5 : ……..……... Troubles 6 : …… Traitement 6 : ……... Troubles 7 : …….. Traitement 7 : ……..……... Troubles 8 : …… Traitement 8 : ……..…… Troubles 9 : ……..…….. Traitement 9 : ……..……..……..

Le nettoyage et la désinfection avant l'entrée du lot de dindes de chair suivi

4.5	Le bâtiment a-t-il été curé ?	☐ 1. Oui, avant le lavage ☐ 2. Oui, après le lavage ☐ 3. Non
4.6	Si le bâtiment a été curé après lavage, les soubassements ont-ils été relavés ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP ☐ 4. Sans objet (pas de curage après lavage ou pas de lavage)
4.7	Lieu de stockage du fumier après le curage du bâtiment	☐ 1. A proximité du bâtiment (< 50 m) ☐ 2. A plus de 50 m du bâtiment ☐ 3. Pas de stockage sur l'exploitation ☐ 4. Autre : ……..……

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.8	Le bâtiment a-t-il été lavé ?	☐ 1. Oui, par l'éleveur (ou ses salariés) ☐ 2. Oui, par une entreprise spécialisée ☐ 3. Oui, par l'éleveur et une entreprise ☐ 4. Non, pas de lavage
4.9*	Y a-t-il eu une désinfection spécifique du sol ?	☐ 1. Soude caustique ☐ 2. Chaux vive ☐ 3. Brûlage ☐ 4. Pulvérisation spécifique d'un désinfectant sur le sol ☐ 5. Autre : …… ☐ 6. Non, pas de désinfection, raclage seul
4.10	Le bâtiment a-t-il été désinfecté ? *Si aucune désinfection, passer directement à la question 4.17*	☐ 1. Oui, par l'éleveur (ou ses salariés) ☐ 2. Oui, par une entreprise spécialisée ☐ 3. Oui, par l'éleveur et une entreprise ☐ 4. Non, pas de désinfection
4.11	Nombre de désinfections	☐ 1. 1 désinfection ☐ 2. 2 désinfections ☐ 3. Plus de 2 désinfections ☐ 4. Pas de désinfection
4.12	Si plus de 2 désinfections, préciser le nombre	…… désinfections
4.13	Nature de la première désinfection	☐ Pulvérisation ☐ 2. Thermonébulisation ☐ 3. Fumigation ☐ 4. Autre : …… ☐ 5. Pas de désinfection
4.14	Nature de la seconde désinfection	☐ 1. Pulvérisation ☐ 2. Thermonébulisation ☐ 3. Fumigation ☐ 4. Autre : …… ☐ 5. Pas de 2ème désinfection
4.15	Nom commercial du(des) désinfectant(s) utilisé(s)	- A la première désinfection : …….. - A la seconde désinfection : ……..
4.16	Date de la première désinfection après enlèvement du lot précédent	……/……/…… ☐ NSP
4.17*	S'agissait-il d'un nettoyage/désinfection *Si procédure renforcée, préciser le motif*	☐ 1. Selon la procédure habituelle ☐ 2. Renforcée : ……
4.18	Le bâtiment a-t-il été désinsectisé ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non, pas cette fois ☐ 3. Non, jamais fait
4.19	Un contrôle du nettoyage/ désinfection a-t-il été fait avant l'arrivée du lot étudié ? = *Boîtes contact, chiffonnettes…*	☐ 1. Oui : …… ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.20	Si oui, préciser la recherche	☐ 1. Flore totale ☐ 2. Streptocoques fécaux ☐ 3. Salmonelles ☐ 4. Autre : ……... ☐ 5. NSP
4.21	Résultats du contrôle de la désinfection vis-à-vis des salmonelles	☐ 1. Pas de contrôle des salmonelles ☐ 2. Absence de salmonelle ☐ 3. Présence de salmonelle ☐ 4. Résultat inconnu
4.22	Si présence de salmonelle, précisez le sérotype *Indiquer NSP si l'éleveur ignore la réponse*	☐ …….. ☐ NSP

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.23	Le circuit d'eau a-t-il été lavé avec un produit détergent (y compris le bac) ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non, juste rincé ☐ 3. Non, aucune opération
4.24	Le circuit d'eau a-t-il été désinfecté (y compris le bac) ?	☐ 1. Oui, avec un produit désinfectant ☐ 2. Non, juste rincé ☐ 3. Non, aucune opération
4.25*	Le matériel mobile a-t-il fait l'objet d'une intervention spécifique avec : *Cocher tous les items correspondants* *Matériel mobile = mangeoires, abreuvoirs, nourrisseurs de démarrage……*	☐ 1. Démontage ☐ 2. Lavage ☐ 3. Désinfection ☐ 4. Autre : …… ☐ 5. Pas d'intervention spécifique
4.26	Les abords ont-ils été entretenus, nettoyés et/ou désinfectés ? *Cocher les cases correspondantes, plusieurs réponses possibles* *Entretien = Désherbage, tonte….*	

	Entretien et/ou lavage	Désinfection	Aucune intervention
☐ Aires bétonnées ☐ Pas d'aires bétonnées			
Abords non bétonnés			
Voies de circulation			

4.27	Tous les silos d'aliment du bâtiment suivi ont-ils été vidangés ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
4.28	Traitement appliqué au(x) silo(s) à la fin de la bande précédente *Plusieurs réponses possibles*	☐ 1. Nettoyage à sec et/ou lavage ☐ 2. Application d'un traitement antifongique et/ou désinfectant ☐ 3. Aucune intervention

La mise en place des dindonneaux

Remplir les questions suivantes en se référant au bordereau de livraison des poussins.

4.29	Date de mise en place des dindonneaux *JJ/MM/AAAA*	……/……/……
4.30	Nombre exact de dindonneaux livrés (2% compris)	- Mâles : nombre : …… - Femelles : nombre : ……
4.31	Provenance des dindonneaux : Nom et adresse du couvoir d'origine	…… ……..… ……..……
4.32	Elevage des parentaux : Nom et adresse de l'élevage d'origine	…… ☐ NSP
4.33	Nombre de parquets de reproducteurs d'origine pour constituer le lot suivi	…… ☐ NSP
4.34	Souche génétique des dindonneaux *Si autre, préciser*	☐ 1. But 9 ☐ 2. Nicholas ☐ 3. Big 6 ☐ 4. Autre : ……..
4.35	Nombre de morts en caisse à la livraison	…… ☐ NSP
4.36	Un prélèvement a-t-il été effectué à l'arrivée pour analyse ?	☐ 1. Oui, fonds de boîte ☐ 3. Non ☐ 2. Oui, dindonneaux d'un jour ☐ 4. NSP

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.37*	Nature de la recherche *Préciser si autre recherche*	☐ 1. Salmonelles ☐ 2. Colibacilles ☐ 3. Mycoplasmes : ……..… ☐ 4. Aspergillus ☐ 5. Autre : ……..…… ☐ 6. Prélèvements congelés, non analysés ☐ 7. Pas de prélèvements ☐ 8. NSP
4.38	Résultat de la recherche *Si positif en Salmonelles, préciser le sérotype* *Si recherche d'Aspergillus, préciser la note (de 0 à 4)*	☐ 1. Salmonelle, positif …….. ☐ 2. Salmonelle, négatif ☐ 3. Colibacilles, positif ☐ 4. Colibacilles, négatif ☐ 5. Aspergillus : note : 0 - 1 - 2 - 3 - 4 ☐ 6. Mycoplasmes, positif ☐ 7. Mycoplasmes, négatif ☐ 8. Pas de recherche ☐ 9. Pas de prélèvements analysés ☐ 10. NSP
4.39	Présence de parcs de démarrage à la MEP des animaux	☐ 1. Oui, préciser nb parcs mâles : …… nb parcs femelles : …… ☐ 2. Non
4.40	Nature des dispositifs d'alimentation de démarrage	☐ 1. Alvéoles ou plateaux ☐ 2. Papiers forts ☐ 3. Petits nourrisseurs de démarrage ☐ 4. Autre : ……...
4.41	Nature de la litière au démarrage	☐ 1. Paille entière ☐ 2. Paille broyée ☐ 3. Copeaux de bois ☐ 4. Sciure ☐ 5. Autre : ……..
4.42	Si paille broyée, le broyage a-t-il été effectué	☐ 1. Au champ ☐ 2. A l'entrée du bâtiment ☐ 3. Dans le bâtiment ☐ 4. Pas de paille broyée
4.43	La litière est-elle désinfectée ?	☐ 1. Oui, désinfection spécifique ☐ 2. Oui, désinfection avec le bâtiment ☐ 3. Autre : …… ☐ 4. Pas de désinfection
4.44	Lieu de stockage de la litière neuve ? *Plusieurs réponses possibles*	☐ 1. Hangar ☐ 2. Litière bâchée ou emballée ☐ 3. Dans le bâtiment d'élevage ☐ 4. Autre : ……..……... ☐ 5. Pas de stockage
4.45	Les animaux ont-ils été épointés ?	☐ 1. Oui à l'élevage (précisez l'âge) ……. ☐ 2. Oui, au couvoir ☐ 3. Non
4.46*	Les animaux ont-ils subi un desserrage en début d'élevage ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non

L'abreuvement et l'alimentation en cours d'élevage

4.47	Origine de l'eau de boisson	☐ 1. Réseau public ☐ 2. Réseau privé ☐ 3. Les deux (alternance)
4.48	Utilisation du(des) bac(s) du circuit d'eau	☐ 1. En continu ☐ 2. Uniquement pour les traitements ☐ 3. Pas de bac

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.49	Le(s) circuit(s) d'eau sont-ils équipés d'une pompe doseuse ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
4.50	L'eau est-elle filtrée à l'élevage ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
4.51	Mode de traitement de l'eau à l'élevage *Plusieurs réponses possibles*	☐ 1. Aucun ☐ 2. Chloration ☐ 3. Acidification ☐ 4. Peroxydes ☐ 5. Déferrisation ☐ 6. Autre (*précisez*) : ……
4.52	Fréquence de contrôle de la qualité de l'eau sur l'exploitation *Analyses effectuées **sur l'exploitation***	☐ 1. Aucune analyse ☐ 2. 1/an ☐ 3. 2/an ☐ 4. Autre : ……
4.53	Date du dernier contrôle *Indiquer NSP si le résultat n'est pas disponible*	……/……/…… ☐ NSP
4.54	Présentation de l'aliment distribué *Cocher le mode de présentation correspondant à chaque aliment* *Préciser le type d'aliment (démarrage, croissance, finition, pré-abattage…)*	Type d'aliment / Miettes / Farine / Granulés (10 lignes vides)
4.55	Fournisseur(s) d'aliment *Nom et adresse du(des) fournisseur(s) d'aliment*	Fournisseur 1 : …… …… Fournisseur 2 : …… ……
4.56	L'aliment distribué a-t-il subi un traitement thermique ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.57	D'autres traitements ont-ils été appliqués ?	☐ 1. Oui, acidification de l'aliment ☐ 2. Oui, ajout de probiotiques ☐ 3. Oui, autre : …… ☐ 4. Non ☐ 5. NSP

Le personnel travaillant dans le bâtiment et les interventions pour le lot étudié

4.58	Combien de personnes travaillent-elles régulièrement dans ce bâtiment ? *Régulièrement = plusieurs fois par semaine*	……
4.59	Ces personnes s'occupent-elles des autres bâtiments de dindes de l'exploitation ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Un seul lot de dindes en cours
4.60	Ces personnes s'occupent-elles des autres productions animales de l'exploitation ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Pas d'autre production animale
4.61	Ces personnes ont-elles une activité extérieure à l'exploitation en relation avec l'aviculture (abattoir, couvoir…) ? *ex : entraide entre éleveurs, entreprise d'enlèvement de volailles…*	☐ 1. Oui, préciser : …… …… ☐ 2. Non, pas d'activité extérieure

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.62	Nombre de passages quotidiens dans le bâtiment en cours de lot *Après les dix premiers jours d'élevage*	…… passages/jour
4.63	La litière a-t-elle été brassée ? *En cours d'élevage*	☐ 1. Oui, en surface ☐ 2. Oui, en profondeur ☐ 3. Non
4.64	Un traitement de la litière a-t-il été réalisé ? *En cours d'élevage* *Exemple 1 traitement asséchant*	☐ 1. Oui, localement ☐ 2. Oui, traitement de la litière en totalité ☐ 3. Non
4.65	Si oui, précisez le nom commercial du produit	……
4.66	Si oui, précisez le moment (âge des animaux)	…… jours
4.67	Si oui, précisez le motif	……
4.68	Y a t-il eu un ou plusieurs enlèvement(s) dans le bâtiment considéré ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Pas encore le jour de la visite, mais prévu ☐ 3. Un seul abattage prévu

4.69 Si oui, indiquer le nombre de dindes, leur âge, leur sexe, la nature du ramassage (manuel ou mécanique)

	Nombre de dindes	Age	Sexe	Nature au ramassage
Enlèvement 1		……j		
Enlèvement 2		……..……j		
Enlèvement 3		……j		
Enlèvement 4		……j		
Enlèvement 5		……j		

4.70 Qui participe lors des principales interventions dans le bâtiment ?
Cocher les cases correspondantes
Si les voisins ou la famille intervenant dans le bâtiment sont eux même éleveurs, cocher " famille " ou " voisins " <u>et</u> " entraide entre éleveurs "

Intervention	Eleveur	Equipe professionnelle	Famille	Voisins	Entraide entre éleveurs
Mise en place					
Enlèvements					

4.71 Tenue des personnes assurant les différentes interventions : pour chaque catégorie de personnes, préciser qui a fourni la tenue :

- ☐ Tenue de travail propre fournie par l'éleveur
- ☐ Tenue de travail fournie par l'éleveur, ayant déjà servi
- ☐ Tenue de travail fournie par l'entreprise d'intervention
- ☐ Tenue de travail propre amenée par la(les) personne(s) de l'extérieur
- ☐ Tenue de travail amenée par la(les) personne(s) de l' extérieure, ayant déjà servi
- ☐ Pas de tenue spécifique

Indiquez le chiffre correspondant dans chaque colonne

Intervention	Eleveur	Equipe professionnelle	Famille / Voisins	Entraide entre éleveurs
Mise en place				
Enlèvements				

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

Maîtrise des vecteurs de maladie

4.72	La lutte contre les rongeurs (rats, souris) est réalisée	☐ 1. Par un dératiseur (contrat) ☐ 2. Par l'éleveur avec fourniture d'appâts par la mairie ou un dératiseur ☐ 3. Par l'éleveur seul ☐ 4. Pas de lutte
4.73	La présence de rongeurs a-t-elle été constatée au cours des 6 derniers mois ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
4.74	Mode de stockage et conservation des cadavres avant leur élimination	☐ 1. Stockage dans un container non réfrigéré ☐ 2. Réfrigération ☐ 3. Congélation ☐ 4. Pas de stockage
4.75	Mode d'élimination des cadavres *Si autre, préciser (incinération, enfouissement…)*	☐ 1. Passage d'un camion d'équarissage ☐ 2. Emmenés à l'équarissage par l'éleveur ☐ 3. Autre : ……
4.76	Où se situe le bac d'équarrissage ?	☐ 1. A moins de 50 m du bâtiment suivi ☐ 2. A plus de 50 m du bâtiment suivi, mais sur le site d'élevage ☐ 3. Pas de bac sur le site d'élevage
4.77	Y-a-t-il du matériel servant dans ce bâtiment en commun avec d'autres exploitations ? *ex : kärcher, tracteur pour curer…* *Si oui, préciser le matériel*	☐ 1. Oui, préciser : ……... ☐ 2. Non

Le suivi sanitaire du troupeau

4.78	Les dindonneaux ont-ils reçu un traitement antibiotique au couvoir ?	☐ 1. Oui : ……. ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.79	Les dindonneaux ont-ils reçu un traitement antibiotique dans les deux premiers jours suivant leur arrivée ?	☐ 1. Oui, dans l'eau de boisson ☐ 2. Oui, dans l'aliment ☐ 3. Non
4.80	Si oui, préciser le nom commercial du produit	☐ ……..…… ☐ Pas de traitement
4.81	Si oui, préciser la durée d'administration	☐ …… jours ☐ Pas de traitement
4.82	S'agit d'un traitement	☐ 1. Préventif systématique ☐ 2. Préventif ponctuel ☐ 3. Curatif (*précisez le motif*) …….. ☐ 4. Pas de traitement
4.83	Un ou plusieurs aliments supplémentés en antibiotiques ont-ils été distribués en cours d'élevage ? *A relever d'après les bons de livraison d'aliments*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Ne sait pas

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.84	Si oui, précisez pour chacun le nom de l'antibiotique et la période de distribution	☐ Aliment supplémenté 1 : Nom de l'antibiotique: ……. Distribué de …….. à …….. jours ☐ Aliment supplémenté 2 : Nom de l'antibiotique: ……. Distribué de …….. à …….. jours ☐ Aliment supplémenté 3 : Nom de l'antibiotique: ……. Distribué de …….. à …….. jours ☐ Aliment supplémenté 4 : Nom de l'antibiotique: ……. Distribué de …….. à …….. jours
4.85	D'autres traitements antibiotiques ont-ils été administrés aux dindonneaux en cours d'élevage ? *Dans l'eau ou en injection*	☐ 1. Non, aucun traitement ☐ 2. Oui, un traitement ☐ 3. Oui, deux traitements ☐ 4. Oui, trois traitements ☐ 5. Oui, plus de 3 traitements

4.86 Si oui, préciser le motif, le nom commercial du traitement antibiotique reçu, l'âge des animaux et la durée d'administration du produit

	Motif	Nom du produit	Age au début du traitement	Durée d'administration
Traitement 1			jours	jours
Traitement 2			jours	jours
Traitement 3			jours	jours
Traitement 4			jours	jours
Traitement 5			jours	jours
Traitement 6			jours	jours
Traitement 7			jours	jours
Traitement 8			jours	jours
Traitement 9			jours	jours

4.87	Les dindes ont-elles reçu un traitement antibiotique dans les 15 jours précédant la visite ? *Si oui, préciser le nom commercial du médicament utilisé*	☐ 1. Oui : …….. ☐ 2. Non
4.88*	Les dindes ont-elles reçu un traitement à base de cuivre ? *(acide de cuivre, sulfate de cuivre…)*	☐ 1. Oui, dans l'eau de boisson ☐ 2. Oui, dans l'aliment ☐ 3. Non
4.89	Si oui, préciser le nom commercial du produit	☐ …… ☐ Pas de traitement
4.90	Si oui, préciser la durée d'administration	☐ De …… jours à …… jours ☐ Pas de traitement

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

4.91	S'agit -il d'un traitement	☐ 1. Préventif systématique ☐ 2. Préventif ponctuel ☐ 3. Curatif (*précisez le motif*) …….…… ☐ 4. Pas de traitement
4.92	Les animaux ont-ils subi un stress particulier en cours d'élevage ? *Précisez coup de chaleur, coup de froid……..*	☐ 1. Ambiance (chute de température, fuite d'eau, ….) ☐ 2. Coup de chaleur ☐ 3. Panne d'alimentation ☐ 4. Nuisible (renard,…….) ☐ 5. Autre : ……..…….. ☐ 6. Non, pas de stress particulier
4.93	Un programme prophylactique contre les coccidies a-t-il été appliqué sur ce lot ?	☐ 1. Aliment avec coccidiostatique ☐ 2. Autre traitement : ……. ☐ 3. Aucun traitement
4.94	Nombre de morts (incluant les éliminés) à J10 *À relever d'après la fiche de lot, additionner les mortalités mâles et femelles*	……..……..…
4.95	Nombre de morts (incluant les éliminés) au jour de la visite *À relever d'après la fiche de lot, additionner les mortalités mâles et femelles*	…….
4.96	Un (ou des) pic(s) de mortalité a(ont)-t-il(s) été observé(s) ? *Question à renseigner systématiquement après vérification de la fiche de lot*	☐ 1. Oui Si oui, préciser : du .. / .. / .. au .. / .. / .. , nb total morts : …… du .. / .. / .. au .. / .. / .. , nb total morts : …….. du .. / .. / .. au .. / .. / .. , nb total morts : …….. du .. / .. / .. au .. / .. / .. , nb total morts : …... ☐ 2. Non
4.97*	Un tri sanitaire systématique et régulier des animaux est-il effectué en cours de lot ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Oui, mais seulement les premiers jours ☐ 3. Non ☐ 4. Autre : …….
4.98*	Les animaux triés sont-ils	☐ 1. Eliminés ☐ 2. Transférés dans une infirmerie ☐ 3. Pas de tri sanitaire
4.99	Fréquence de ramassage des animaux morts dans le bâtiment	☐ 1. 1 fois / jour ☐ 2. 2 fois / jour ☐ 3. Autre : ……..……...

Les recherches de salmonelles

4.100	Des recherches de salmonelles ont-elles été réalisées sur ce lot ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.101	Si oui, à quel âge ?	…… jours
4.102	Sur ce lot, y-a-t-il eu des résultats positifs de recherches de salmonelles ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.103	Si oui, quel(s) sérotype(s) a été isolé(s) ? *Indiquer NSP si l'éleveur ignore la réponse*	☐ ……..…… ☐ NSP
4.104*	Si oui, ce sérotype avait-il déjà été isolé précédemment dans ce bâtiment ou dans un autre bâtiment de l'élevage au cours des 3 dernières années ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP
4.105	Le bâtiment a-t-il été contaminé par *Salmonella spp* dans les 3 dernières années ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Pas de recherche ☐ 4. NSP

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

<table>
<tr><td>4.106</td><td>Si oui, préciser pour chaque épisode de contamination, le(s) sérotype(s) et l'année</td><td>
<table>
<tr><th>Episode</th><th>Mois / année</th><th>Sérotype</th></tr>
<tr><td>1</td><td>…. / ……</td><td></td></tr>
<tr><td>2</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
<tr><td>3</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
<tr><td>4</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
<tr><td>5</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
<tr><td>6</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
<tr><td>7</td><td>…. / …...</td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>4.107 *</td><td>Une flore de barrière a-t-elle été administrée aux animaux ?
Préciser le nom commercial du(des) produit(s)</td><td>☐ 1. Oui ……
☐ 2. Non</td></tr>
<tr><td>4.108</td><td>Si oui, à quel âge ?</td><td>…….. jours</td></tr>
<tr><td>4.109</td><td>Avez-vous réalisé une acidification de l'eau ou de l'aliment en cours d'élevage ?</td><td>
<table>
<tr><th></th><th>Eau</th><th>Aliment</th></tr>
<tr><td>Non</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Oui, en continu</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Oui, ponctuellement</td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>4.110</td><td>Si acidification ponctuelle de l'eau ou de l'aliment, préciser à quel moment
Si autre, préciser</td><td>☐ 1. Au démarrage
☐ 2. En cas de troubles digestifs
☐ 3. Autre : ……..…</td></tr>
<tr><td>4.111</td><td>Avez-vous réalisé un ajout d'huiles essentielles dans l'aliment en cours d'élevage ?</td><td>☐ 1. Oui, en continu
☐ 2. Oui, ponctuellement
☐ 3. Non</td></tr>
<tr><td>4.112</td><td>Avez-vous réalisé une désinfection d'ambiance en cours d'élevage ?</td><td>☐ 1. Oui, une seule
☐ 2. Oui, plusieurs
☐ 3. Non</td></tr>
<tr><td>4.113</td><td>Avez-vous utilisé une autre technique de lutte contre les salmonelles en cours d'élevage ?
Si oui, précisez laquelle</td><td>☐ 1. Oui : ……
☐ 2. Non</td></tr>
<tr><td>4.114 *</td><td>Les animaux de ce lot ont-ils été vaccinés contre les salmonelles ?</td><td>☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. NSP</td></tr>
<tr><td>4.115 *</td><td>Age à la vaccination
Si vaccination en cours d'élevage, préciser l'âge des animaux</td><td>☐ 1. Pas de vaccination
☐ 2. Vaccination au couvoir
☐ 3. En cours d'élevage : ……..…… jours
☐ 4. NSP</td></tr>
<tr><td>4.116 *</td><td>Nom commercial du vaccin utilisé
Dans " autre ", préciser s'il s'agit d'un autovaccin</td><td>☐ 1. Pas de vaccination :
☐ 2. Vaccination ……
☐ 3. Autre : ……..……..</td></tr>
</table>

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

5. Description du bâtiment suivi et du parcours

Pour compléter cette partie, il est impératif d'avoir visité le poulailler avec l'éleveur. Il est éventuellement possible de compléter ce chapitre en même temps que la visite.

Description générale

5.1	Type de bâtiment (construction)	☐ 1. Classique ☐ 2. Tunnel ☐ 3. Autre *(préciser) :* ……..
5.2*	Type de ventilation	☐ 1. Statique ☐ 2. Statique avec brasseur ou ventilateur en pignon ☐ 3. Dynamique ☐ 4. Autre : ……
5.3	Type de sol	☐ 1. Bétonné ☐ 2. Terre battue ☐ 3. Les deux ☐ 4. Autre : ……
5.4	Année de construction	……..
5.5	Année de rénovation importante *Rénovation ayant touché la structure même du bâtiment*	……
5.6	Surface totale au sol	……..… m²
5.7	Capacité du bâtiment en nombre de dindes *Capacité autorisée au titre des ICPE*	……..… dindes
5.8*	Protection des ouvertures contre les oiseaux (filet, grillage)	☐ 1. Oui, protection complète ☐ 2. Oui, protection partielle ☐ 3. Pas de protection

Les barrières sanitaires

5.9*	L'accès au bâtiment se fait… *Dans " autre ", préciser (magasin….)*	☐ 1. Par un sas sanitaire spécifique au bâtiment ☐ 2. Par un sas commun à plusieurs bâtiments ☐ 3. Directement (pas d'aménagement particulier) ☐ 4. Autre : …….……..
5.10	L'accès à l'élevage est-il cimenté ? (accès au sas ou au magasin)	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Pas de sas
5.11	Y-a-t-il un pédiluve à l'entrée du bâtiment ? *Fonctionnel = incontournable, rempli ou imprégné d'un désinfectant*	☐ 1. Oui, fonctionnel ☐ 2. Oui mais non fonctionnel ☐ 3. Pas de pédiluve
5.12	Le sas sanitaire est-il découpé en 2 zones propre / sale distinctes ? *Séparation des zones par un muret, un caillebotis…*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Pas de sas
5.13	L'éleveur respecte-t-il le principe de la zone sale et de la zone propre ?	☐ 1. Oui ☐ 3. Pas de zones ☐ 2. Non ☐ 4. Pas de sas
5.14	Le sas (ou le magasin en l'absence de sas) est-il équipé d'un lavabo ? *Fonctionnel = commande non manuelle, savon, essuie-mains jetables, poubelle*	☐ 1. Oui fonctionnel ☐ 2. Oui mais non fonctionnel ☐ 3. Pas de lavabo
5.15	En entrant dans le bâtiment, l'éleveur utilise-t-il le pédiluve ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non ☐ 3. Pas de pédiluve à l'entrée

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

5.16	En entrant dans le bâtiment, l'éleveur enfile-t-il des chaussures réservées à ce bâtiment ? *Pratique systématique*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.17	En entrant dans le bâtiment, l'éleveur enfile-t-il une tenue réservée au bâtiment (cotte, blouse…) ? *Pratique systématique*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.18	Observation de ténébrions dans le bâtiment au moment de la visite *Les ténébrions sont plus facilement observables sous les mangeoires*	☐ 1. Pas de traces ☐ 2. Présence modérée (< 15 observations) ☐ 3. Présence importante (> 15 observations)
5.19	Y-a-t-il des animaux de compagnie en liberté sur le site d'élevage ? *ex : chien, chat de ferme…*	☐ 1. Oui ☐ 2. Non

Les abords du bâtiment

5.20	Les abords extérieurs du bâtiment sont-ils cimentés ou bitumés (2 m de large au minimum) ?	☐ 1. Oui, en totalité ☐ 2. Oui, partiellement, au niveau des entrées ☐ 3. Non
5.21*	Des ouvertures spécifiques sont-elles utilisées pour l'entrée du matériel propre et des dindonneaux, et la sortie du matériel sale et des animaux ? *Notion de croisement des circuits propre et sale. Interroger étape par étape (cf guide enquêteur).*	☐ 1. Oui, accès différents pour les intrants et les sortants ☐ 2. Non, utilisation des même accès

5.22* Passage des véhicules assurant les différentes interventions

Véhicule	Passage devant l'entrée du sas ou du magasin	Passage devant les entrées d'air du bâtiment	Ne passe ni devant le sas ni devant les entrées d'air
Camion d'aliment			
Camion d'équarrissage			
Camion de transport des dindes vers l'abattoir			
Autres véhicules (Technicien d'élevage, éleveur, visiteurs…..) *A préciser*			

Cocher les cases correspondantes

Pour les élevages avec parcours

5.23	Les animaux ont-ils dû être confinés ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.24	Si oui, préciser les âges de début et de fin du confinement	- Début du confinement : …... jours…… - Fin du confinement : ……. jours…….
5.25	Surface totale du parcours en m² *(1ha = 10 000 m2)*	…… m²
5.26	A quel âge les dindes sont-elles sorties sur le parcours ?	……..… jours
5.27	Le parcours est-il divisé en plusieurs parcelles ? *Si oui, préciser combien*	☐ 1. Oui : …… ☐ 2. Non

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45

5.28*	Aménagement de la zone de transition entre le bâtiment et le parcours	☐ 1. Seuil bétonné ☐ 2. Auvent ☐ 3. Jardin d'hiver ☐ 4. Autre : …..……...…… ☐ 5. Pas d'aménagement
5.29	Le sol au niveau de la zone de transition est	☐ 1. Nu ☐ 2. Bétonné ☐ 3. Empierré ☐ 4. Autre : ……..……
5.30	Le parcours est-il clôturé ?	☐ 1. Oui, en totalité ☐ 2. Non
5.31	Le parcours est-il désinfecté ? *En totalité ou partiellement*	☐ 1. Entre chaque lot ☐ 2. Moins souvent ☐ 3. Jamais
5.32	Si le parcours est désinfecté, est-ce ?	☐ 1. En totalité ☐ 2. Partiellement, au niveau de la zone de transition ☐ 3. Pas de désinfection
5.33	Le parcours a-t-il été désinfecté avant le lot étudié ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.34	Le parcours est-il fauché ?	☐ 1. Entre chaque lot ☐ 2. Moins souvent ☐ 3. Jamais
5.35	Le parcours a-t-il été fauché avant le lot étudié ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.36	Le parcours a-t-il été pâturé avant la sortie du lot étudié ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
5.37	Le parcours ou la zone devant les trappes sont-ils retournés ?	☐ 1. Entre chaque lot ☐ 2. Moins souvent ☐ 3. Jamais
5.38	Le parcours ou la zone devant les trappes a-t-il (elle) été retourné(e) pour le lot considéré ?	☐ 1. Oui ☐ 2. Non

Commentaires généraux

Unité d'Epidémiologie et Bien-être en Aviculture et Cuniculture, AFSSA Ploufragan
Sophie Le Bouquin : 02 96 01 62 56 / Isabelle Petetin ; 02 96 01 01 45